

## **L'ENSA Paris-Val de Seine recrute un.e enseignant.e de séminaire chantier**

*Lettre d'engagement de 32 heures à compter de novembre 2023 jusqu'à décembre 2023*

### **Contacts**

Eric LAUBE  
Enseignant coordinateur  
de la HMONP,  
*eric.laube@paris-  
valdeseine.archi.fr*  
06 84 65 95 62

Benjamin COLBOC  
Enseignant coordinateur  
de la HMONP,  
*benjamin.colboc@paris-  
valdeseine.archi.fr*

Agathe BERCHTOLD  
Responsable du service  
de l'insertion  
professionnelle  
*agathe.berchtold@paris-  
valdeseine.archi.fr*  
01 72 69 63 23

Doriane CORNILLIE  
Cheffe du service des  
ressources humaines  
*doriane.cornillie@paris-  
valdeseine.archi.fr*  
01 72 69 63 27

### **Missions et activités principales**

La formation à l'habilitation de l'architecte diplômé d'Etat (ADE) à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) est notamment structurée à l'ENSAPVS autour de trois séminaires obligatoires en groupes d'environ 30 candidats, ainsi que de travaux dirigés en groupes d'environ 15 candidats pour le suivi de la mise en situation professionnelle, organisés autour d'un directeur d'études. L'objectif de la formation est de préparer les candidats au jury d'habilitation en leur permettant d'asseoir une posture propre vis-à-vis de leurs futures responsabilités sur des connaissances solides en matière juridique, de chantier et de gestion financière, notamment.

Les séminaires obligatoires (droit, gestion, chantier) permettent aux candidats d'appréhender les connaissances nécessaires à l'habilitation et de compléter les acquisitions réalisées en mise en situation professionnelle.

Le séminaire chantier interroge de façon critique les pratiques de l'architecte durant les études et les travaux ; il couvre de façon chronologique les responsabilités de l'architecte, à partir des expériences de l'enseignant et des candidats, en rappelant celles des différents acteurs du projet : le maître de l'ouvrage, les intervenants extérieurs que sont le bureau de contrôle, le coordinateur SPS, l'OPC... et les constructeurs que sont la maîtrise d'œuvre et les entrepreneurs.

L'ENSAPVS propose dans le cadre de sa formation HMONP un séminaire obligatoire permettant aux ADE de comprendre les enjeux du chantier, la nécessité de s'y préparer et de répondre à ce qui est attendu de l'architecte dans cette phase essentielle du projet. Ce séminaire explicitera l'articulation entre les études et le chantier proprement dit, ainsi que les autorisations et autres démarches nécessaires à l'acte de construire, la mise en place et la réalisation de la phase d'ACT, la signature des marchés, l'installation et le démarrage du chantier, la réalisation et l'examen des plans de l'exécution et la direction d'exécution des travaux. Enfin la partie financière, situations, demandes complémentaires, pénalités et DGD sont abordés, ainsi que les opérations préalables à la réception et la réception elle-même. La gestion de l'année de parfait achèvement et les responsabilités qui en découlent concluent cette formation.

Pour répondre aux attentes de la formation, il est attendu une mise en perspective des responsabilités de l'HMONP et des conditions de lancement, de suspension, de continuité d'un chantier. Le séminaire est organisé autour d'enseignements théoriques et d'exercices permettant un contrôle de connaissance continu et final.

Il est organisé pour un groupe d'environ 30 candidats en 4 séances successives de 4 heures le vendredi, le matin ou l'après-midi.

### **Compétences attendues**

Les candidats enseignants devront avoir une bonne connaissance des pratiques et des responsabilités de l'architecte en phase DET, des expériences variées en la matière (privé, public, taille des projets) ; une expérience actuelle de pilotage ou de suivi de projet en phase chantier sera appréciée ainsi que des expériences complémentaires relatives à l'exécution des travaux. Il est cependant attendu des candidats enseignants qu'ils soient en mesure d'assurer une couverture chronologique complète de la conception au décompte général et de travailler en coordination avec les enseignants coordinateurs de la formation et avec le coordinateur du séminaire chantier.

## Savoir-faire

Expérience et goût pour l'enseignement ; capacité à théoriser les pratiques et faits observés dans le cadre de l'exercice professionnel ; capacité d'écoute et d'adaptation.

## Environnement professionnel

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Val de Seine est un établissement public national d'enseignement supérieur et de recherche en architecture sous la double tutelle de Ministère de la Culture et du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Communauté d'enseignement supérieur et de recherche en architecture d'environ 2300 personnes, le nombre de ses étudiants (2000) et de ses enseignants (250) lui permet de présenter des conceptions de l'architecture et des approches pédagogiques diversifiées et de qualité. La diversité des sensibilités, des approches théoriques et des programmes de recherches constitue l'un des atouts forts de l'ENSA Paris-Val de Seine. L'équipe administrative se compose d'une soixantaine de personnes.

L'ENSA Paris-Val de Seine est située Paris Rive Gauche dans un campus universitaire parisien, sur un site proche à la fois de la Bibliothèque nationale de France et de la banlieue Est de Paris. Elle est associée par décret à l'Université de Paris-Cité. Elle est également en convention avec Alliance Sorbonne-Paris-Cité.

La formation HMONP est organisée autour de deux coordinateurs pédagogiques et d'une commission HMONP.

## Planning prévisionnel

- 03/11/2023 : démarrage des séminaires obligatoires
- Les séminaires se dérouleront ensuite les vendredis 10, 17, 24/11 et 01, 8, 15, 22/12

## Pour postuler

Candidatures (lettre de motivation, CV) à adresser jusqu'au 20 juin 2023 à Monsieur le directeur de l'ENSA Paris-Val de Seine et à envoyer par mail à : [agathe.berchtold@paris-valdeseine.archi.fr](mailto:agathe.berchtold@paris-valdeseine.archi.fr); [eric.laube@paris-valdeseine.archi.fr](mailto:eric.laube@paris-valdeseine.archi.fr); [benjamin.colboc@paris-valdeseine.archi.fr](mailto:benjamin.colboc@paris-valdeseine.archi.fr)

Copie à : [doriane.cornillie@paris-valdeseine.archi.fr](mailto:doriane.cornillie@paris-valdeseine.archi.fr)

Entretiens à partir du 26 juin 2023

## Conditions de recrutement

Lettre d'engagement de 32h à compter du 03 novembre 2023 jusqu'au 22 décembre 2023 (taux horaire brut de 40.91 €).